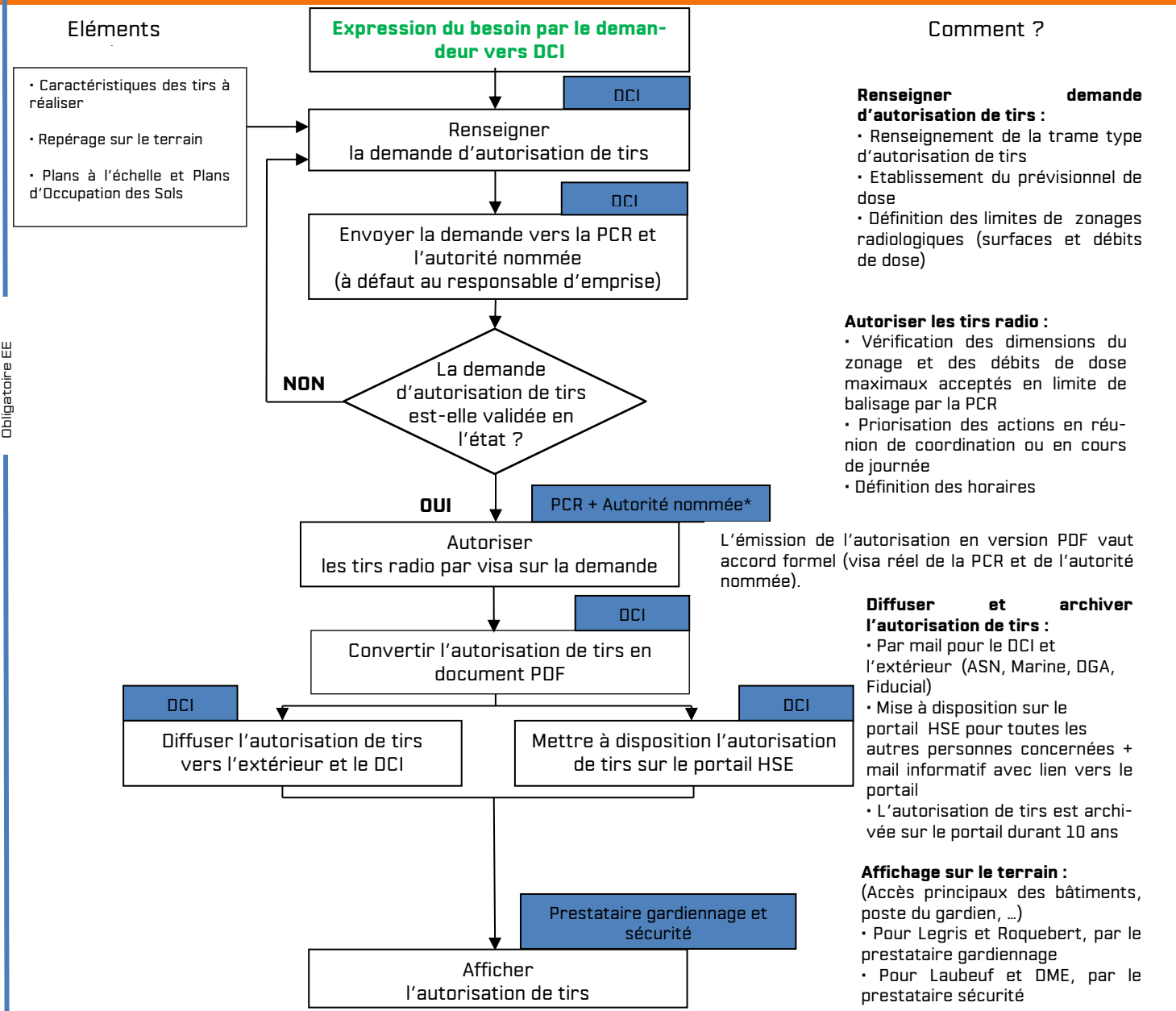


# Autorisation radiographies industrielles

**Objet :** Définir les différentes étapes pour autoriser les radiographies industrielles et les responsabilités de chacun.  
**Contexte :** Cette consigne s'applique dans le cas des ateliers de Laubeuf, Legris et Roquebert.



**Vérification :**

- Des mesures radiologiques en limite de balisage sont réalisées par les opérateurs au moment du tir pour confirmer la délimitation de zone.
- Des contrôles par sondage des actions mises en œuvre sur le terrain sont réalisés par le SPR, pour le compte de la PCR établissement (environ 10 fois par an). Des fiches de contrôle sont émises.

\*L'autorité nommée est désignée dans la note HSE « Rôles et responsabilités » par le responsable d'emprise.

Rédacteur : PCR	Vérificateur : RDD SPR Acquis	Approbateur : Directeur SSTE	Date : 18/06/2021 Visa : ACQUIS Original à SM/HSE
--------------------	-------------------------------------	---------------------------------	---

# CO-RAY-003

## Autorisation radiographies industrielles